Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 49 (1992)

Heft: 3

Artikel: Y a-t-il conflit ouvert entre le sport et la nature?

Autor: Wenger, Ulrich

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-998027

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Y a-t-il conflit ouvert entre le sport et la nature?

Ulrich Wenger, géographe et chef de la branche J+S Ski de fond
Traduction: Eveline Wieser-Carrel

Pour entrer dans le vif de son sujet, Ulrich Wenger rapporte les propos de deux professeurs de sport allemands. Plutôt pessimiste, le premier met en garde les pratiquants des sports d'hiver qui s'en sont donné à cœur joie tout au long d'une saison qui, d'année en année, a plutôt tendance à se prolonger et à mordre sur le printemps. Il pense que le besoin d'activité des vacanciers constitue de plus en plus une attaque contre la nature et l'environnement. Le second, par contre, est enthousiaste et se réjouit de voir tant de gens plonger avec ravissement au cœur des grands espaces réapprenant, ainsi, à vivre véritablement le temps présent par le biais du mouvement et de l'exercice physique. D'entrée de jeu, le conflit apparaît: dans le cas qui nous intéresse, le «fondeur» et l'amateur de randonnées à skis se servent de la nature pour vivre de nouvelles sensations d'une part; mais ils la dégradent – ou menacent de la dégrader – en le faisant. «En somme», disent certains, «ils scient la branche sur laquelle ils sont assis.» Ulrich Wenger essaie d'expliquer, dans son article, ce qu'il en est exactement. (Y.J.)

Oui, on dit qu'il y a conflit! Mais y a-t-il vraiment conflit? Par le biais de trois exemples, j'aimerais éclairer le sujet d'un jour sinon nouveau, du moins proche de la réalité:

- Il y a tout juste 25 ans, au mois de décembre, l'équipe suisse de ski de fond décidait d'aller s'entraîner en altitude, sur une piste tout spécialement aménagée pour elle. Le premier hiver, progressant à la queue leu leu, les skieurs tracèrent eux-mêmes la piste. Par la suite, ils se servirent d'une sorte de scooter des neiges avant d'adopter la machine moderne bien connue. Désireux d'utiliser au mieux le relief du terrain, les responsables ne purent empêcher que la piste passe près d'une mangeoire aménagée pour les cerfs et les chevreuils. Qu'allait-il se passer? Un conflit allait-il éclater? Eh bien non! Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, il n'en fut rien! En effet, les cervidés continuèrent à venir se ravitailler comme si de rien n'était et sans se laisser troubler le moins du monde. Parfois même, lorsque la neige était très haute, c'était eux qui utilisaient la trace, comme pour économiser leurs forces, pour se rendre à la mangeoire, posant ainsi eux-mêmes quelques problèmes aux skieurs.
  Troublés par cette sorte de complicité, deux membres de l'équipe inscrits à la société de chasse locale décidèrent de faire «plus» et ils demandèrent à leurs camarades de les aider à agrandir la mangeoire et à reconstituer le stock de fourrage. Malheureusement, dès que les deux «protecteurs» eurent quitté le cadre national, les autres chasseurs du coin se hâtèrent d'affirmer que les skieurs dérangeaient bel et bien le gibier et qu'il fallait absolument éloigner le passage de la piste de la mangeoire. Allant ainsi de tracasseries en tracasseries, l'équipe nationale décida finalement qu'il était plus simple, pour elle, de changer d'endroit. S'il faut parler de conflit dans ce cas, ce n'est en tout cas pas entre les sportifs et le gibier qu'il faut le situer!
- Dans le plus grand domaine de Suisse ouvert à la pratique du ski de fond et du ski de randonnée le garde-chasse, employé par l'Etat, estime que ni le nombre élevé des «fondeurs» qui s'ébattent sur les pistes officielles, ni les amateurs d'excursions qui choisissent de faire eux-mêmes leur trace ne constituent une menace pour la flore et la faune. Comment pourrait-on parler, ici aussi, de conflit alors que le garde-chasse lui-même fait ses rondes hivernales à skis de fond et non pas en... scooter?
- Depuis les Jeux olympiques de 1928, le tracé de la plus grande course de ski de fond populaire de Suisse traverse une forêt émaillée de clairières où, par le passé, on menait encore paître le bétail. Depuis quelques années toutefois, la plupart de ces prairies, marécageuses, sont laissées à l'abandon. Par contre, comme d'habitude chaque hiver, des dizaines de milliers de pratiquants continuent à venir y goûter aux joies de la nature en s'adonnant au ski de fond. Or voilà que, l'été dernier, on a pu voir d'étranges personnages piétiner l'herbe haute. Que cherchaient-ils donc? Tout simplement à déterminer si la composition des associations végétales, dans le voisinage de la piste, avait changé. Les botanistes avaient à cœur de prouver que le ski de fond avait pour effet de détruire la nature. En d'autres termes: ils cherchaient ouvertement le... conflit!

A la lumière de ces exemples, je prends sur moi d'affirmer que le ski de fond ne menace en rien la nature, mais que les intérêts en présence sont tels qu'ils finissent par provoquer la polémique et que, très vite, on n'arrive plus à éviter le conflit.

Lorsqu'un réseau de pistes de ski de fond devient très populaire, lorsqu'il se trouve submergé par une marée de «fondeurs», la «surexploitation» peut certes avoir des conséquences néfastes pour la nature. Dans d'autres circonstances, on verrait apparaître un système d'autorégulation: une piste trop fréquentée perdant de son attrait, on renonce à s'y rendre! Mais comme l'espace disponible et les solutions de rechange sont trop limités pour que l'on puisse aller ailleurs, cette formule ne fonctionne pas.

Dans la nature, on assiste parfois au même phénomène. Assurément, on ne saurait accuser les bouquetins de représenter un danger pour l'environnement. Et pourtant, lorsqu'ils prolifèrent, ils mettent leur espace vital à trop forte contribution (couverture herbacée, essences en lisière de forêt, etc.). A l'image des skieurs de fond, ils n'ont pas d'autres lieux à leur disposition pour se disperser. Alors, pour remédier à la situation, on décide de faire la chasse à ce gros gibier autrefois strictement protégé. On imagine aisément qu'il n'est pas possible de procéder de même avec les «fondeurs». Que faire dans ces conditions? De l'avis de ceux qui ne pratiquent pas le ski, on devrait édicter, à

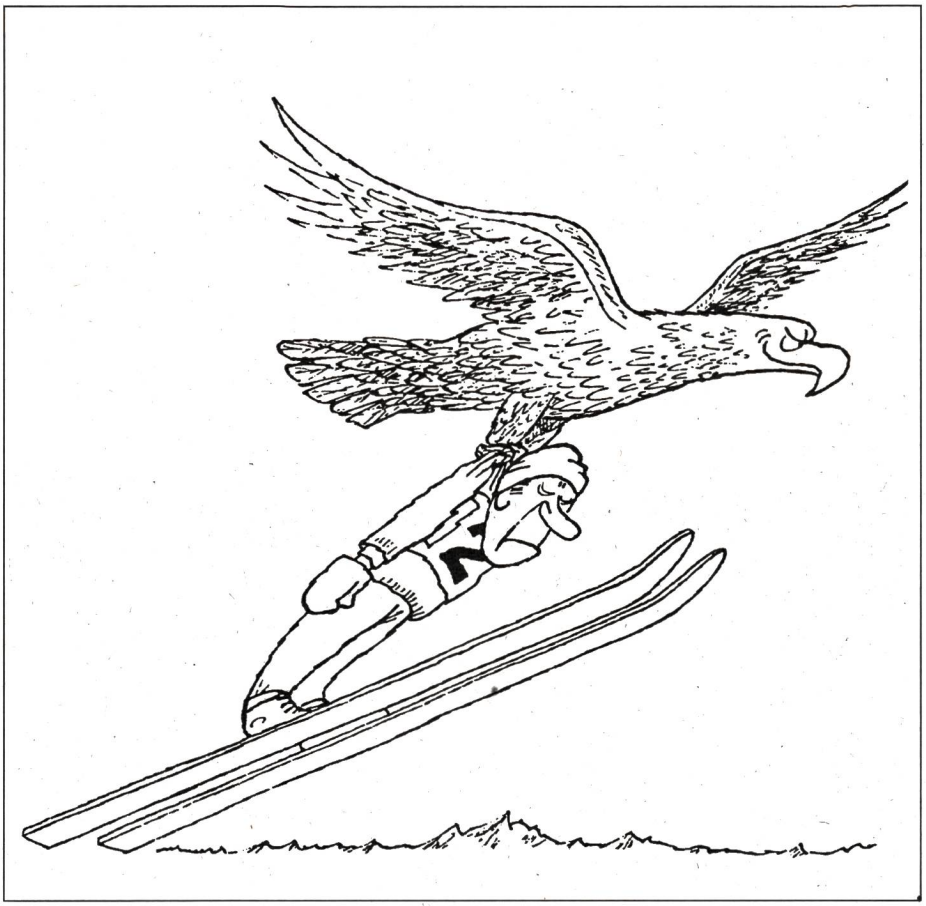

leur égard, des restrictions et des obligations si sévères qu'ils finissent par décider d'eux-mêmes de renoncer à leur passion. Voici, à ce sujet, le remède préconisé par un précurseur de l'écologie en Suisse: «Il n'est pas impossible de modifier son comportement et de satisfaire à ses besoins d'une autre manière: au lieu de s'envoler pour les Maldives en hiver, par exemple, passer ses vacances en Engadine ou au Tessin.»

Oui mais, que va-t-on faire en Engadine, si l'on ne peut plus y skier?

Pourquoi faire du sport et s'ébattre en plein air?

Pourquoi la majorité de la population suisse (il en va naturellement de même en Allemagne, en Autriche ou en Scandinavie) souhaite-t-elle, comme en témoignent de nombreuses enquêtes, passer ses loisirs et ses vacances en plein air et en s'adonnant au sport le plus souvent? Tout simplement parce que sport et loisirs riment avec nature. C'est le cas, notamment, lorsqu'il s'agit de la course à pied, des excursions, du vélo, du tennis et de la natation, même si ces deux dernières disciplines se mettent sous toit, l'hiver venu, tout comme le football de plus en plus d'ailleurs. En fait, il n'y a pratiquement plus de spécialités, si ce n'est la gymnastique et quelques autres du même type, qui soient encore impérativement liées à la salle.

Pour les sports dits de vacances, si l'on en croit les résultats d'une enquête menée dans la région biennoise, le phénomène est encore plus clair: le ski alpin se classe de loin en tête, devant la randonnée, les sports nautiques et la natation, puis le cyclisme, le ski de fond et le tennis.

Si l'on demande à la population de dire comment elle souhaite s'organiser, à l'avenir, dans le domaine des sports et des loisirs, ce goût pour les activités de plein air apparaît de façon encore plus marquée:

- Plus de 60 pour cent des personnes interrogées souhaitent se dépenser en plein air (on se bat bien pour qu'on pratique l'élevage des poules à l'air libre, pourquoi refuserait-on ce privilège aux êtres humains?);
- 80 pour cent aimeraient faire du sport selon un horaire de leur choix (ce qui exclut de s'inscrire dans un club);
- 50 pour cent pensent être en mesure d'organiser eux-mêmes librement leurs loisirs, loin de toute forme de contrainte;
- Près de 60 pour cent, enfin, feraient volontiers du sport au sein d'un petit groupe et, à nouveau, en plein air (course à pied, vélo, ski, natation, voile, randonnée, ski de fond).

A l'heure actuelle, alors que la pollution de l'air ne cesse d'augmenter et que la dégradation de la couche d'ozone suscite une sorte d'hystérie collective, la santé (air frais, soleil et espace nécessaire au mouvement) n'est plus que rarement l'argument invoqué pour expliquer ce besoin d'activité et de plein air; elle continue toutefois à jouer un rôle important pour les personnes d'un certain âge toujours actives.

Faut-il voir, dans ce phénomène, un retour à la nature *(Rousseau)* mal compris, une nostalgie diffuse du naturel, une tentative d'échapper au chaos des villes, une réaction aux tensions qu'engendre, dans notre quotidien, une société industrielle bientôt complètement informatisée? Faut-il y chercher la quête d'un «autre vécu», d'une aventure poussée à l'extrême (l'émergence de sports nouveaux comme l'escalade libre, le rafting, le parapente, la descente de canyons semble le confirmer)? Ou faut-il enfin y voir plutôt l'envie de relever le défi que posent la nature, le vent, le froid, la chaleur, la pluie et la neige, le terrain et les distances (domaine où l'industrie du vêtement sportif fournit toute la panoplie nécessaire pour affronter les éléments)?

Pour dire vrai, les motifs sont sans doute aussi nombreux que les pratiquants. Les uns aimeraient entrer en communion avec la nature, plonger en elle, vivre avec elle; d'autres voient, en elle, la condition, l'espace nécessaire au mouvement (dans cette optique, elle est perçue comme un stade); d'autres encore la rencontre comme un défi (maîtrise des éléments par la pratique de l'alpinisme extrême par exemple, ou par les grandes traversées, etc.).

Une seule chose est sûre: dans les pays industrialisés, cette tendance aux activités en plein air va encore s'accentuer au cours de ces prochaines années.

Mise des sports sous toit: une tendance à contre-courant

Pour un nombre croissant de sports de compétition et d'activités de loisirs, on voit se dessiner une tendance à contre-courant: espaces couverts permettant la pratique indépendamment du temps, du vent et de la température (l'élément naturel est en quelque sorte éliminé). C'est le cas pour la gymnastique et les jeux de ballon, pour la natation aussi, les piscines couvertes ne cessant d'augmenter en nombre. On peut même, maintenant, goûter aux joies de certains sports pourtant spécifiquement de saison, comme le hockey sur glace, le patinage et le curling, jusqu'au cœur de l'été grâce aux patinoires couvertes et à la glace artificielle.

Dans d'autres sports, le handball par exemple, en passant du plein air à la salle, on a bouleversé la notion d'es-

pace et, par le fait même, les conditions de jeu. Cette remarque est également vraie pour le football en salle et le unihockey. L'organisation en salle de sports typiques du plein air comme le surf, l'alpinisme et le motocross marque le point culminant de cette évolution.

Comment expliquer cette tendance? Par l'impatience qui caractérise les gens d'aujourd'hui, en partie du moins: on ne veut plus attendre que le vent se lève, que la pluie cesse, qu'il gèle, qu'il fasse suffisamment chaud, que le sol soit sec; on ne veut plus dépendre de la nature et de la saison; on veut pouvoir faire le sport de son choix dans de bonnes conditions quel que soit le temps et... tout le temps!

Cette remarque, qui s'applique notamment aux sports scolaires ou de sociétés, où il s'agit de respecter un horaire précis, vaut également pour le sport de compétition ou de démonstration. La manifestation annoncée doit pouvoir se dérouler selon l'horaire prévu: la télévision est là et les spectateurs, bien au chaud dans leur salon, attendent la retransmission en direct devant leur petit écran! Nous connaissons tous bien les problèmes, les contraintes et les conflits liés aux retransmissions télévisées de descentes ou de concours de saut à skis. Un peu de brouillard, un vent trop violent, et voilà que la nature empêche la diffusion de la compétition. Chaque hiver, lorsque la nature s'amuse à bouleverser le calendrier de la Coupe du monde, une belle effervescence s'empare des milieux directement concernés. Mais pourquoi? Assurément pas à cause des athlètes, ni des spectateurs massés au bord des pistes, mais à cause de la télévision et des sponsors: chaque course repoussée ou annulée représente une perte financière importante en raison de la disparition du «direct»! Lors des Jeux olympiques de Calgary, alors que de violentes rafales de vent menaçaient d'entraîner l'annulation des deux derniers concours de saut à skis, on a très sérieusement envisagé l'éventualité d'organiser, à l'avenir, ce genre de compétitions en salle, afin de les soustraire aux éléments naturels! Techniquement, la construction d'une salle géante abritant un tremplin de 100 m est tout à fait réalisable aujourd'hui...

Mais le sport en salle peut, lui aussi, entrer en conflit avec l'environnement. Chaque installation fixe requiert de la place et, qui plus est, une accumulation de béton. Les salles sont des points de rassemblement qui entraînent une augmentation du trafic, d'où la nécessité d'aménager des artères et des places de parc supplémentaires. Souvent, ces installations se situent au centre de zones habitées et elles constituent donc une nuisance par le bruit et le va-et-vient qu'elles occasionnent. Enfin, aux yeux des non-sportifs du moins, elles consomment inutilement de l'énergie, soit pour les chauffer, soit pour y assurer une température suffisamment fraîche...

A l'évidence, le sport en salle ne saurait apporter une solution au conflit!

Les vrais problèmes, les voici!

Je me propose de montrer clairement, maintenant, que la «nature», le paysage dit «naturel» et les aires de détente sises à la campagne, ne constituent plus, exception faite des régions de haute montagne, un environnement aussi «naturel» qu'on voudrait bien le faire croire. Exploités par l'homme depuis des siècles et, par le fait même, modelés et modifiés, les éléments ont fini par se laisser «civiliser».

L'une des quelques rares libertés dont nous disposions encore en Suisse, aujourd'hui, est, heureusement, garantie par la loi: le libre accès aux forêts et aux régions alpines et, en hiver, le droit de fouler pâturages, prés et champs recouverts de neige, sans causer de dégâts bien sûr.

Dans différents cantons, des lois inspirées des réglementations scandinaves tentent également de garantir le libre accès aux eaux.

Dans notre pays toutefois, ces «ultimes» libertés se trouvent actuellement limitées par un nombre croissant de prescriptions, de lois et même d'articles constitutionnels (article sur la protection des marais, nouvelle loi sur les forêts et sur la chasse, lois sur la protection de la nature, lois sur l'aménagement du territoire à tous les échelons).

En tant que sportif, l'homme exploite les forêts, les lacs et les pâturages alpestres d'une nouvelle manière. De ce fait, il entre en conflit avec des intérêts traditionnels tels que la sylviculture et la chasse mais, surtout, avec des intérêts nouveaux, comme la protection de

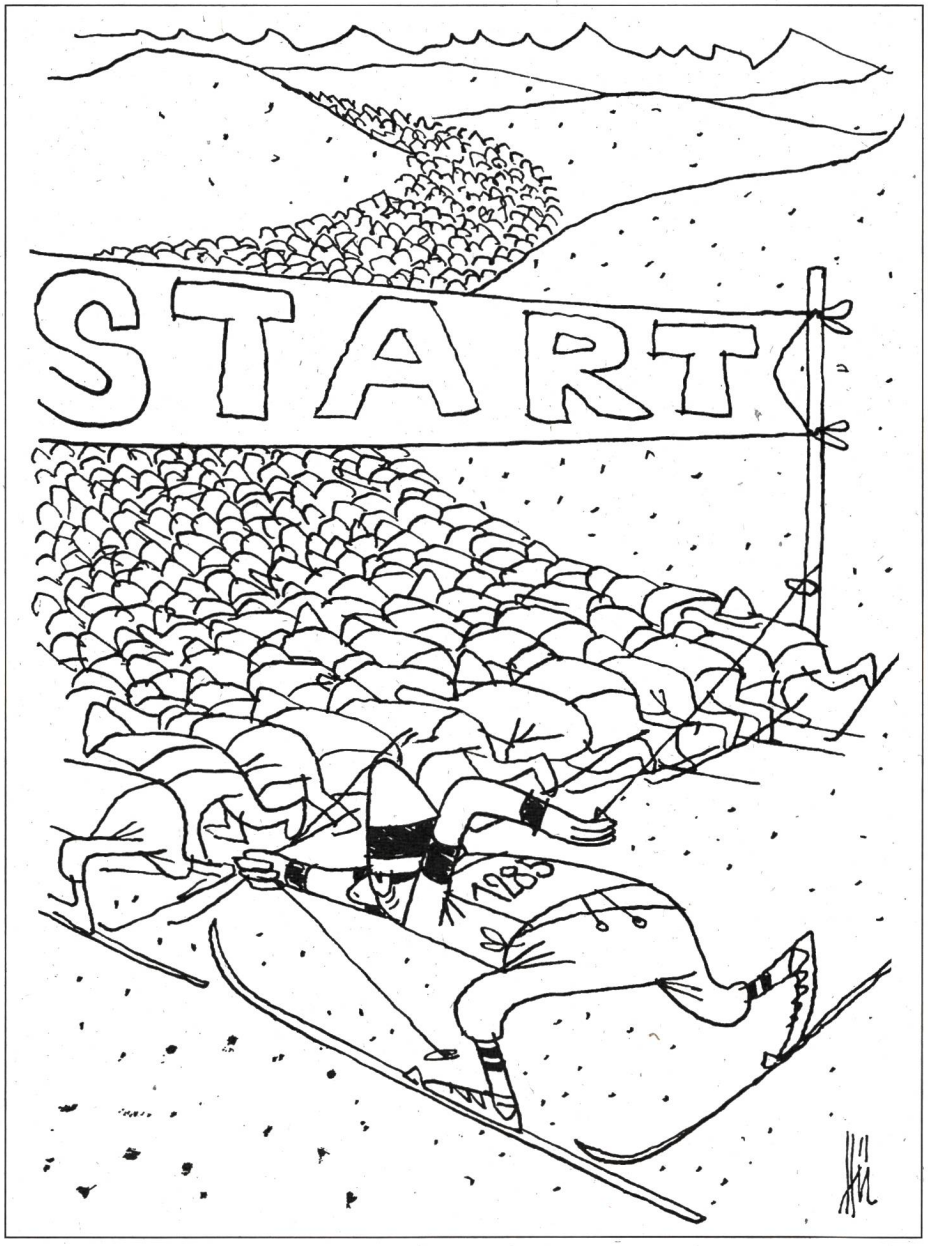

la nature et du paysage (que ce soit sous ses formes traditionnelles ou sous des formes plus agressives et plus politisées, comme c'est le cas face aux «verts» et aux écologistes les plus extrémistes).

Voici quelques exemples qui illustrent bien la vanité de ces conflits:

Les défenseurs de la nature s'en prennent essentiellement à l'ouverture des régions alpines aux sports d'hiver modernes. Mais, si l'on borne son observation à l'aménagement des pistes de ski dans ces régions, on en arrive aux conclusions suivantes:

- Les pierriers sis au-dessus des pâturages restent des pierriers, même si l'on utilise de lourdes machines pour aplanir les pistes;
- Les lamentations qui pleuvent sur la modification de la couverture végétale engendrée par la préparation des pistes dans les pâturages alpestres sont incompréhensibles. Elles permettent tout au plus aux propriétaires d'alpages de demander une compensation financière pour perte de rendement.

Dans l'aventure, on oublie trop souvent que, dans la vallée voisine fermée à la pratique du ski, de vastes pâturages alpestres sont désertés pour des raisons économiques – leur exploitation est techniquement trop difficile – et retournent en friche. De ce fait, ils perdent leur attrait même pour les adeptes d'un tourisme pédestre «doux».

Au contraire, plus facilement accessibles, les pâturages alpestres utilisés par les skieurs continuent à être exploités et restent, ainsi, partie intégrante du paysage alpin traditionnel.

D'un autre côté bien sûr, il est inadmissible qu'un entraîneur, issu des milieux du ski d'élite, se vante, dans la presse à sensation, d'avoir aménagé un glacier à coups d'explosifs pour permettre à ses descendeurs d'y faire un saut de quelque 40 mètres de long. Inadmissible aussi et enfin, que la Fédération internationale de ski (FIS) édicte, pour les pistes de ski de fond de Coupe du monde, des normes impossibles à respecter sans porter gravement atteinte au paysage. Les tracés, adaptés en fonction des besoins des skieurs, ne suivent plus le relief du terrain et perdent, ainsi, une de leurs caractéristiques parmi les plus attachantes et les plus typiques de cette spécialité. En outre, ces pistes ne conviennent ni de près ni de loin aux «populaires».

La cause première du conflit

Mais à quoi tient donc ce conflit qui ne cesse de s'accentuer? Au fait que les loisirs augmentent et que le temps libre ne peut les servir que si l'on dispose de l'espace indispensable pour y organiser les activités requises.

Si, grâce à un niveau de vie élevé, nos possibilités sont quasi infinies sur le plan économique, il n'en va pas de même sur le plan géographique, où elles sont souvent limitées: l'espace nécessaire manque, en effet, à une grande partie de la population qui s'entasse dans les villes. «Locataires» par obligation, la plupart des Suisses ne disposent en général pas de la moindre surface en propriété. Pour satisfaire à leur besoin de «liberté», certains se tournent vers les divertissements urbains, voire vers les mouvements alternatifs.

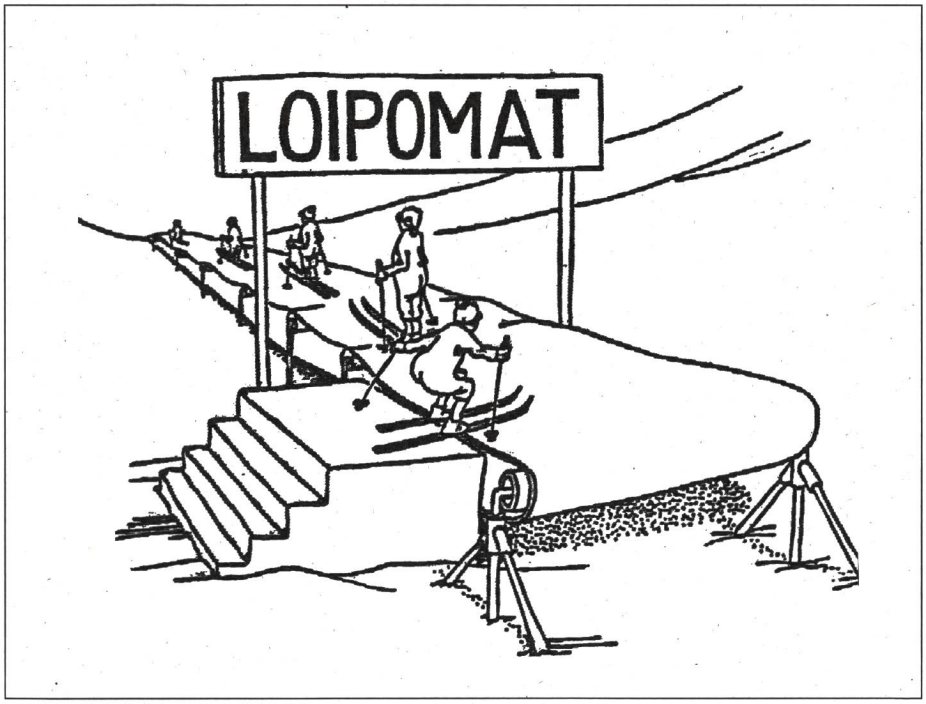

Les sportifs, eux, les adeptes de l'exercice, les promeneurs et les randonneurs, en bref, tous ceux qui cherchent loisirs et détente réclament des espaces toujours plus grands, à la campagne comme à l'intérieur des villes (jardins, etc.)! Quand ils en manquent, ils partent alors à la conquête de zones jusque-là inexploitées. Le conflit qui en résulte est pratiquement insoluble, étant donné que deux types d'intérêts très différents se heurtent:

- Intérêts de ceux qui utilisent l'espace directement et personnellement. Pour eux, l'espace géographique (campagne, lac, cours d'eau, forêt, montagne) constitue la base nécessaire à la pratique de leurs activités. Mais cela peut entraîner, sans qu'ils le veuillent, d'autres formes d'exploitation: constructions diverses avec infrastructures destinées, finalement, à satisfaire la nouvelle demande et devenant, dans les régions alpines, une véritable branche économique avec toutes les répercussions financières que cela suppose.
- Intérêts des «défendeurs» de la nature d'autre part, doubles généralement. Pour les uns (chasseurs, pêcheurs, propriétaires d'une maison de vacances, etc.), il s'agit avant tout de conserver certains privilèges personnels et d'empêcher que ceux-ci soient transférés à d'autres milieux. Pour d'autres, par contre, il convient tout simplement de maintenir l'environnement dans lequel ils vivent tel qu'il est. A leurs yeux, la demande, telle qu'elle se présente, ne justifie pas les modifications projetées.

C'est de là que partent les principales difficultés, puisque cette demande, justement, va sans cesse en augmentant, alors que l'espace géographique à disposition est de plus en plus limité. Comme les gens concernés tiennent malgré tout à meubler leurs loisirs selon leur bon désir, ils vont chercher des espaces libres ailleurs, plus loin, toujours plus loin, et ceci grâce à l'automobile le plus souvent. Si la neige vient à manquer chez eux, les skieurs de fond n'hésitent pas à rouler pendant des heures pour aller la trouver en d'autres lieux. Lorsque, au mois de mars par exemple, les pistes de l'Engadine sont trop fréquentées à leur goût, ils prennent l'avion pour le nord de la Finlande. Sans trop se forcer, on pourrait poursuivre l'énumération de ces migrations diverses, motivées par... trop de brouillard en plaine alors que le soleil brille sur les sommets, par un froid trop rigoureux en Europe alors que le sable est chaud au Brésil...

Vu sous cet angle, ce n'est plus le sport qui fait problème, mais notre prospérité et notre comportement! ■